

L'Éveillé Normand

CONSEIL MUNICIPAL.

Des projets ambitieux pour 2017

Ce mardi 12 avril, les conseillers municipaux de Mesnil-en-Ouche se sont retrouvés dans la salle des fêtes de La Barre, pour un nouveau conseil. À l'ordre du jour : le budget pour 2017.

Cette année, pour la première fois de leur histoire, les élus de Mesnil-en-Ouche ont dû se soumettre au facteur exercice de l'élaboration du budget pour l'année 2017. (Obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants). Un bon moyen de faire le point sur les finances de la commune mais aussi de discuter, tous ensemble, de tous les projets à venir.

Mardi 11 avril donc, Jean-Noël Montier, le maire, aux côtés du Directeur général des services, Olivier Gardet et de Jean-Louis Madelon, adjoint aux finances, ont donc présenté une élaboration du budget, déjà dégrossi en commission finances (le définitif doit être adopté le 21 avril prochain).

Pour 2017, la commune nouvelle a misé sur quinze gros pôles en investissement. Parmi eux, quatre vont, à eux seuls, accaparer plus de 2 millions d'euros (sur un budget total estimé de 2,7 millions en dépenses) : l'éducation/ enfance/jeunesse, les églises, le social pour les communes de plus de 3 500 habitants), Un bon moyen de faire le point sur les finances de la commune mais aussi de discuter, tous ensemble, de tous les projets à venir.

Quatre pôles principaux

Du côté de l'éducation/éducation/jeunesse, les fonds, cette année (849 644 €), seront principalement dédiés à la première tranche de la réhabilitation du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche (un projet qui s'élève, au total, à 2 millions d'euros), ainsi qu'au remplacement des jeux extérieurs de l'école de Beaumesnil et qu'à l'équipement de l'espace ado.

Pour ce qui est des églises, les travaux à venir sont vastes : restauration de Saint-Ouen-de-Mancelles, à Gisay-la-Coudre, des vitraux de l'église des Jonquerets-de-Livet ; réfection des fresques de l'église de Sainte-Marguerite-en-Ouche et de celle d'Ajou ; réhabilitation des murs de l'église d'Ajou ; réparation du clocher et de la sacristie de La Barre et enfin travaux sur la toiture de l'église de Saint-Pierre-du-Mesnil. Le tout pour une somme estimée de 275 811 €.

Autre pôle important de dépenses : le social (405 630 €). « Le pôle socio-culturel sera un gros dossier », promet le premier magistrat. Et enfin, dernier volet important évoqué dans ce budget primitif (490 152 €, la voirie. Travaux d'aménagement sur la commune de Thevray, réfection de la rue

tissement. Parmi eux, quatre vont, à eux seuls, accaparer plus de 2 millions d'euros (sur un budget total estimé de 2,7 millions en dépenses) : l'éducation/ enfance/jeunesse, les églises, le social pour les communes de plus de 3 500 habitants), Un bon moyen de faire le point sur les finances de la commune mais aussi de discuter, tous ensemble, de tous les projets à venir.

de Saint-Ouen-de-Mancelles, à Gisay-la-Coudre, des vitraux de l'église des Jonquerets-de-Livet ; réfection des fresques de l'église de Sainte-Marguerite-en-Ouche et de celle d'Ajou ; réhabilitation des murs de l'église d'Ajou ; réparation du clocher et de la sacristie de La Barre et enfin travaux sur la toiture de l'église de Saint-Pierre-du-Mesnil. Le tout pour une somme estimée de 275 811 €.

Autre pôle important de dépenses : le social (405 630 €). « Le pôle socio-culturel sera un gros dossier », promet le premier magistrat. Et enfin, dernier volet important évoqué dans ce budget primitif (490 152 €, la voirie. Travaux d'aménagement sur la commune de Thevray, réfection de la rue

Gustave-Mé de La Barre, du parking de l'école de Beaumesnil, création d'un cheminement piétonnier près de Saint-Ouen-de-Mancelles, mise en place de panneaux d'agglomération (d'entrée uniquement) sur Mesnil-en-Ouche, installation de plateaux de ralentissement à Sainte-Marguerite ou encore de radars pédagogiques à La Barre et de panneaux de signalisation à La Roussière.

Côté fonctionnement, les principaux pôles de dépenses seront les écoles, le centre de loisirs, l'adminis-

tration et le pôle social. Pour 2017, la commune nouvelle peut compter sur un excédent de fonctionnement de 2016 d'un montant total de plus de 2 millions d'euros. Une avance confortable que les élus comptent bien conserver.

L.D.

Jean-Noël Montier. Quelle solution ? « Nous soumettons l'idée de se lancer dans un emprunt. La conjoncture actuelle est intéressante et puis nous avons des réserves. Il vaut mieux emprunter 500 000 € plutôt que l'on peut rembourser ». Une proposition adoptée par les élus, à l'unanimité.